

# MASTER MENTION SANTÉ PUBLIQUE PARCOURS ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE ET ÉDUCATION EN SANTÉ (ETES)

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Master (LMD)

**Domaine :** Sciences, Technologies, Santé

**Mention :** SANTÉ PUBLIQUE

**Parcours type(s) :**

\* ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE ET ÉDUCATION EN SANTÉ

**Nature de la formation :** Diplôme

**Niveau d'étude visé :** BAC +5

**Composante :**

UFR de santé, médecine et biologie humaine

**Public cible :**

\* Salarié - Profession libérale

\* Étudiant

\* Demandeur d'emploi

**Formation initiale**

**Formation continue**

**Validation des Acquis de l'Expérience :** Oui

**Formation à distance :** Non

## Présentation

Ce parcours de Master Education thérapeutique et éducations en santé (ETES) accueille majoritairement des professionnels de santé (dans le cadre de la formation continue) mais aussi des étudiants (en formation initiale) issus de Licences ou de diplômes nationaux ou européens équivalents. Des collaborations universitaires nationales et internationales ont été établies pour la mise en œuvre de la spécialité. Ce parcours incorpore une forte dimension de recherche s'appuyant sur le Laboratoire Educations et Pratiques de Santé (EA 3412).

## Objectifs

La spécialité Education thérapeutique et éducations en santé vise à former des professionnels capables de :

- 1 . Concevoir, mettre en œuvre, développer, évaluer, dans un partenariat patients-usagers/ professionnels de santé, des dispositifs, des structures et des programmes d'éducations en santé (éducation pour la santé, éducation à la santé familiale, éducation thérapeutique) et d'accompagnement en santé
- 2 . Coordonner des dispositifs d'éducations en santé et d'accompagnement en santé
- 3 . Promouvoir les éducations en santé et l'accompagnement en santé et leur intégration dans les systèmes de soins et santé.

## Compétences visées

M1

- 1 . Situer ses actions dans les systèmes de santé, social et/ou éducatif, en tenant compte des publics rencontrés et de leurs particularités
- 2 . Analyser le système institutionnel et ses influences sur les pratiques en santé
- 3 . Comprendre et expliquer les fondements de l'évaluation et de la recherche en promotion de la santé
- 4 . Concevoir des dispositifs de collaboration en santé, impliquant l'ensemble des acteurs concernés, dans des approches éthiques et en transparence avec les personnes concernées.
- 5 . Maîtriser les éléments structurants de la pédagogie et de ses applications dans le domaine de la santé

M2

- 1 . Analyser les facteurs favorables ou défavorables sur le plan de la pertinence, de la faisabilité et de la pérennité des interventions d'éducations en santé et d'accompagnement en santé

## EN BREF

**Durée :** 1 an

**crédits ECTS :** 60

**Langue d'enseignement :** Français

## INFOS PRATIQUES

**Candidature :**

Du 7 mai 2020 au 20 septembre 2020

**Lieu(x) de la formation :**

Bobigny

## PARTENARIATS

**Laboratoire(s) partenaire(s) :**

Laboratoire Éducations et pratiques de santé (Pédagogie de la Santé) EA 3412, UFR SMBH, Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité

## EN SAVOIR +

**Sites web :**

Site de l'UFR SMBH

- 2 . Concevoir des outils d'évaluation d'éducatons en santé, concevoir et mener une évaluation de programme et d'organisation d'éducatons en santé
- 3 . Maitriser les stratégies éducatives, de communication et d'animation des éducatons en santé
- 4 . Adapter les pratiques et programmes d'éducatons en santé aux capacités des enfants, aux populations vulnérables, aux contextes humanitaires, aux technologies nouvelles

Conduire une recherche dans le domaine de la promotion de la santé et les éducatons en

## Organisation

### Organisation de la formation (dont stages, projets tuteurés, apprentissage, formation continue)

Basée sur l'alternance, pour faciliter l'accès aux professionnels, la formation met l'accent sur l'autonomie de l'apprentissage par une plateforme de ressources documentaires virtuelle et sur une guidance-tutorat exercée tout au long du curriculum.

Sont aussi proposés :

- \* Des tutorats individuels et collectifs afin d'articuler le projet de formation et le projet professionnel ;
- \* Des stages qualifiants conçus comme des stages pré-emploi, grâce à un partenariat entre le milieu professionnel et milieu de la formation/recherche universitaire ;
- \* Une évaluation continue permettant, par les travaux demandés aux participants, d'envisager le transfert immédiat des apprentissages.
- \* Un adossement des travaux de recherche aux thématiques du Laboratoire Educations et Pratiques de Santé (LEPS EA3412) <http://www.univ-paris13.fr/leps>

## Stage

Obligatoire

## Contrôle des connaissances

Les modalités d'évaluation sont toutes proposées en liens avec les problématiques abordées dans les enseignements. Elles correspondent à la double exigence de l'évaluation académique et de l'évaluation de nature professionnelle, sous différentes formes :

- \* rédaction de dossiers personnels (visant à évaluer la capacité de l'étudiant à réaliser seul un travail d'application : plan, organisation, schéma) ;
- \* travaux de groupes (visant à faire atteindre une performance collective : enquête, modélisation...);
- \* examens sur table (visant à montrer la capacité de l'étudiant à exposer une connaissance, un point de vue, un scénario, un argumentaire dans un temps déterminé ;
- \* A ces modalités s'ajoute l'évaluation du rapport de stage de première année et du mémoire final de deuxième année.

## Conditions d'admission

En M1 (sur dossier d'admissibilité et entretien d'admission)

- Étudiants en formation initiale : Sur obtention d'une licence - 180 ECTS - pour les étudiants de Paris 13 ou de toute autre Université, relevant des domaines des Sciences Humaines (notamment Sciences de l'Éducation), des Sciences de la Santé et des Sciences Sociales.

- Accès de droit : Licences "Santé et sciences sociales", "Sciences de l'éducation" et "Activité physique adaptée et santé" de Paris 13.

- Étudiants et professionnels de santé non titulaires d'une licence (sur le principe de la VAE).

Accès possible par Validation des acquis professionnels (V.A.P.).

• Passage de M1 à M2 (sur dossier et entretien) :

- Orientation vers un Master recherche : Valider les 60 premiers crédits de M1.

Les étudiants qui souhaitent s'engager dans une voie de recherche en éducation en santé pourront présenter leur candidature à l'inscription à un M2. Ce master compte un semestre (S3) commun avec le master professionnel, puis un semestre (S4) spécifique au master recherche.

- Orientation vers un Master professionnel : Valider les 60 premiers crédits de M1.

Possibilité d'accueillir dans le M2 professionnel de l'Université Paris 13 - Bobigny, des étudiants issus de l'année M1 des Masters des Universités Paris 13, 5 et 7.

Accès possible par Validation des acquis professionnels (V.A.P.).

## Modalités de candidature

### Candidature 2020/2021

. **Candidatez sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> entre le 07 mai et le 20 septembre 2020**

. **Téléchargez et déposez vos pièces justificatives**

. **Validez vos informations (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)**

. **Après acceptation de votre candidature par le comité pédagogique et après que vous ayez confirmé votre avis favorable, l'inscription définitive se fera sur le lien qui vous sera communiqué par mail**

**Date limite d'envoi du dossier de candidature : le 20/09/2020 inclus**

**Après acceptation de votre candidature, l'inscription définitive se fera en cliquant sur le lien qui vous sera communiqué par mail.**

### Niveau requis

Après analyse du dossier d'inscription en M1 ou M2 du participant par les responsables pédagogiques du Master, il peut être demandé au participant de réaliser des fiches de lecture\* portant sur des ouvrages de sciences de l'éducation ou de santé publique afin d'obtenir le niveau requis pour participer pleinement aux enseignements. Ces fiches de lecture sont à rendre avant la fin du premier semestre de l'année du Master considéré.

### 1ère Année de Master

L'orientation principale de la première année porte sur l'acquisition par le participant des théories et des principes des différentes disciplines concourant à des interventions raisonnées d'éducation en santé.

Les modalités d'évaluation reflètent cette orientation et reposent essentiellement sur des travaux individuels et des examens sur table. Cette orientation doit être pondérée par les coefficients attribués aux unités d'enseignement.

Travail individuel (TI)	Examen sur table (ET)	Travail de groupe (TG)	Note de synthèse de lectures	Rapport de stage (RS)	Mémoire de stage (MS)	Soutenance Orale (SO)
----------------------------	--------------------------	---------------------------	------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

43%	13%	9%	31%	4%	-	-
-----	-----	----	-----	----	---	---

**Pour les travaux individuels et les travaux de groupe** : chaque enseignant fournit aux participants le sujet et les consignes de réalisation du travail proposé à la validation de l'enseignement l'élément constitutif dont il a la charge.

**Examen sur table** : le travail donné correspond à ce qui peut être demandé comme tâche dans la vie professionnelle ; il n'excède pas une durée de 30mn. Il peut s'agir d'une analyse critique d'un texte, un outil pédagogique, un projet ; d'une note de synthèse à partir d'une étude, un rapport de la rédaction d'un schéma facilitant la compréhension d'un dispositif complexe etc.

**Note de synthèse de lecture** : Certains enseignements (éléments constitutifs) sont validés à partir de la rédaction d'une note de synthèse de lectures. Chaque enseignant fournit deux ou trois ouvrages de référence et des articles scientifiques qui font l'objet de la note de synthèse.

**Le rapport de stage** : (cf. la fiche d'évaluation spécifique dans le même document). Le contenu du rapport peut, selon l'orientation du participant en M2, porter sur une application professionnelle (analyse de structures dédiées aux éducations en santé, de programmes d'éducation en santé, d'activités d'éducation en santé) ou prendre une dimension recherche (définition d'un thème ; analyse de la littérature et état de la question ; définition d'une problématique). Le choix des thèmes est discuté lors des entretiens collectifs et au cours d'entretiens personnels.

L'ensemble de la validation de la première année du Master équivaut à 60 ECTS.

(Des exemples sont disponibles pour consultation au centre documentaire du DPSS bureau 141).

## 2ème année du Master

L'orientation principale de la deuxième année est la professionnalisation. Les modalités d'évaluation font appel à des travaux de groupe sous forme d'études de cas. Toutefois, des travaux individuels et des examens sur table sont encore demandés pour valider l'acquisition de connaissances fondamentales.

Travail individuel (TI)	Examen sur table (ET)	Travail de groupe (TG)	Note de synthèse de lectures	Rapport de stage (RS)	Mémoire de stage (MS)	Soutenance Orale (SO)
27%	16%	35%	11%	-	6%	6%

**Pour les travaux individuels et les travaux de groupe** : chaque enseignant fournit aux participants le sujet et les consignes de réalisation du travail proposé à la validation de l'enseignement l'élément constitutif dont il a la charge. Les travaux sont majoritairement des études de cas.

**Examen sur table** : le travail donné correspond à ce qui peut être demandé comme tâche dans la vie professionnelle ; il n'excède pas une durée de 30mn. Il peut s'agir d'une analyse critique d'un texte, un outil pédagogique, un projet ; d'une note de synthèse à partir d'une étude, un rapport de la rédaction d'un schéma facilitant la compréhension d'un dispositif complexe.....

**Note de synthèse de lectures** : certains enseignements (éléments constitutifs) sont validés à partir de la rédaction d'une note de synthèse de lectures. Chaque enseignant fournit deux ou trois ouvrages de référence et des articles scientifiques qui font l'objet de la note de synthèse.

**Le mémoire de stage (mémoire de fin d'étude)** : Il s'agit, à partir d'une expérience de stage, d'identifier un problème et de proposer une réponse argumentée. La réponse peut consister en la mise en œuvre d'une intervention (ou d'un projet d'intervention), d'une étude plus approfondie, ou encore d'une revue de la littérature (document raisonné).

Deux possibilités sont proposées aux participants :

- Il est proposé par l'équipe pédagogique aux participants du master d'être accueillis par des structures dédiées aux éducations en santé pour les aider à résoudre un problème d'éducation.

- C'est le participant qui identifie par ses propres moyens une structure partenaire pour laquelle il réalisera son étude de projet.

A noter qu'il est possible selon l'orientation à venir du participant de réaliser son étude de projet dans un laboratoire de recherche conférant alors au mémoire de stage une dimension recherche<sup>[1]</sup>.

**Soutenance orale** : d'une durée d'une heure (une demi heure de présentation ; une demi heure de réponse aux questions des membres du jury). Elle porte sur l'étude du projet et correspond à l'UE 17-1 Guidance et méthodologie de recherche. A noter que cette soutenance compte également pour la validation de l'Unité d'Enseignement 12 : (Pratiques et techniques pédagogiques et de communication) / EC 16-3 supports pédagogiques et de communication dans la mesure où la présentation fait obligatoirement appel à des supports audio-visuels.

L'ensemble de la validation de la deuxième année du Master équivaut à 60 ECTS

[1] Laboratoire principal d'accueil : Laboratoire : Education et Observance - EA 3412 UFR SMBH - Université Paris 13

## Candidature

Du 7 mai 2020 au 20 septembre 2020

## Droits de scolarité

Droits nationaux pour le Master soit 261,10 euros.

Frais de formation (formation continue) :

- Dans le cadre d'une prise en charge : 4400 euros ;

- Individuel : 3300 euros.

## Poursuite d'études

Ce Master répond à un besoin de perfectionnement et d'acquisition méthodologique dans le domaine des éducations en santé. Il offre des débouchés réels, en termes de promotion professionnelle, de réorientation professionnelle et d'accès à des fonctions nouvelles

## Insertion professionnelle

Dans le domaine de l'Éducation pour la santé, l'Éducation à porter soins et secours, les professionnels formés trouveront un bassin d'emploi dans des structures spécialisées comme : l'Institut National de

Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) ; les Instances Régionales d'Éducation Pour la Santé (IREPS) ; les Comités Départementaux d'Éducation pour la Santé (CODES) ; les services de santé des Conseils Régionaux et Départementaux ; les Caisses Primaires d'Assurance Maladie ; les Agences Régionales de Santé ; des municipalités, au sein du dispositif de la médecine scolaire et du travail. Un autre bassin d'emploi concerne le secteur des mutuelles, des assurances, leur département prévention et leur direction médicale. Des associations de promotions de la santé et de la lutte contre les risques et maladies dans le domaine de l'éducation thérapeutique. Un bassin d'emploi pour des professionnels formés à la méthodologie de l'éducation thérapeutique est en pleine expansion du fait des décrets de loi sur l'ETP d'août 2010. Il couvre les secteurs hospitaliers pour : la coordination des programmes d'éducation thérapeutique au travers de structures de prévention et d'éducation, les réseaux de soins pour l'organisation de cette nouvelle activité.

Secteurs d'activité :

Hôpitaux, DRASS, Ministère de la Santé, ARSP, INPES, CRES, CODES, UFR de Médecine, dentaire, pharmacie, IFSI et École paramédicale, Instituts de Formation des Cadres de Santé, Organismes humanitaires, Industrie pharmaceutique, Agences de communication en santé, Presse et média d'information en santé.

### Contact(s) administratif(s)

#### **Pierre LOMBRIL**

Directeur de la mention Santé Publique

#### **Cyril CROZET**

Responsable de la spécialité Éducation Thérapeutique et Éducation en Santé

#### **Rémi GAGNAYRE**

Responsable de la spécialité Éducation Thérapeutique et Éducation en Santé

### Contact(s) administratif(s)


#### **Anne-Marie PANETTA**

Secrétaire du DPSS  
UFR SMBH, 74 rue Marcel Cachin  
Bureau 139  
93017 Bobigny Cedex  
Tel. 01 48 38 76 41

 [dpss.smbh@univ-paris13.fr](mailto:dpss.smbh@univ-paris13.fr)

#### **Contact formation continue**

Tel. 01 49 40 37 64

 [acc-cfc@univ-paris13.fr](mailto:acc-cfc@univ-paris13.fr)  
[Site Internet du CeDIP](#)

#### **Contact validation des acquis**

Tel. 01 49 40 37 04

 [svap-cfc@univ-paris13.fr](mailto:svap-cfc@univ-paris13.fr)

### Contact(s) administratif(s)


#### **Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant (Campus de Bobigny)**

Tel. 01 48 38 88 38

 [orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr](mailto:orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr)  
[Site Internet VOIE](#)

#### **Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant (Campus de Villetaneuse)**

Tel. 01 49 40 40 11

 [gestion.voie@univ-paris13.fr](mailto:gestion.voie@univ-paris13.fr)  
[Site Internet du VOIE](#)